



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 45 Avenue du 8 Mai 1945 - 49290 Chalonnes-sur-Loire

Tél. 07 71 74 25 88 E-Mail : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)

[www.compostelle-anjou.fr](http://www.compostelle-anjou.fr)



## VARIANTE

# DE LA VOIE DES PLANTAGENET POUANCE – CLISSON

(description du parcours)



Pouancé – Challain-la-Potherie : 26 km  
Challain-la-Potherie – La Cornuaille : 26 km  
La Cornuaille – Saint Florent-le-Vieil : 22 km  
Saint Florent-le-Vieil – Montrevault : 22 km  
Montrevault – Villedieu-la-Blouère : 23 km  
Villedieu-la-Blouère – Montfaucon : 11 km  
Montfaucon – Clisson : 17 km

Pour obtenir le document complet, avec les cartes et la liste des services dans chaque localité,  
contacter l'Association : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 45 Avenue du 8 Mai 1945 - 49290 Chalonnnes-sur-Loire

Tél. 07 71 74 25 88 E-Mail : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)

[www.compostelle-anjou.fr](http://www.compostelle-anjou.fr)



## DESCRIPTIF VARIANTE POUANCE –CLISSON POUANCE-CHALLAIN LA POTHERIE

**Pouancé** – Quitter la ville en suivant le balisage et passer devant le château de Tressé.

**3,0 km.** A la sortie du bois, prendre le chemin de terre parallèle à la route départementale à gauche.

**4,3 km.** Croisement de chemins au lieudit La Coconnerie. Borne jacquaire à droite pour indiquer la variante par Clisson. Descendre le sentier du Menhir avec un balisage jaune. Croisement avec une petite route, traverser en direction de La Petite Noë. Environ 100 m. après le 1<sup>er</sup> croisement et avant les constructions, s'engager sur le chemin de terre bordé d'arbres et avec balisage jaune. Après le passage sur le pont de la Verzée, croisement avec une petite route. Prendre à gauche une petite route goudronnée sur environ 1 km, laisser les embranchements à droite et à gauche. Après le lieu-dit Loguay, sur la droite et dans l'entrée du virage s'engager sur un chemin de terre à droite. Borne sentier balisage jaune. Environ 500 m. plus loin, croisement. Laisser le chemin qui part à gauche (balisage jaune), poursuivre tout droit sur le chemin. Croisement avec une petite route goudronnée, prendre à droite en direction du hameau de Pruillé.

**9,6 km.** Arrivée sur une petite route, prendre à droite vers Pruillé, passer dans le hameau avec un calvaire. Les propriétaires du gîte rural habitent la dernière maison à droite à la sortie du hameau. A la sortie du hameau, prendre le chemin enherbé sur la droite (balise jaune) et poursuivre jusqu'au croisement avec la RD (ATTENTION ROUTE DANGEREUSE). Prendre à droite sur 50 m. environ pour entrer dans le chemin à gauche (balisage jaune) en direction du Menhir de Pierre-Fritte. Après 200 m. environ, dans le bas du chemin tourner à gauche en suivant le balisage jaune et passer devant le Menhir (table de pique-nique et banc), puis poursuivre jusqu'à la RD.

**10,5 km.** Croisement avec la route (RD 6). Traverser cette route pour s'engager en face dans un beau chemin enherbé (balisage jaune). Passage à côté de la ferme de la Naudaie .

**12,6 km.** Carrefour de 4 voies. Prendre à droite vers le Sud, jusqu'au carrefour avec la RD 6. Prendre à gauche pour rejoindre St Michel et Chanveaux. Calvaire à gauche derrière la rangée d'arbres et aire de pique-nique.

**13,6 km. Saint-Michel-et-Chanveaux.** Prendre l'aire de pique-nique. Laisser sur la gauche le petit plan d'eau et prendre le sentier balisé jusqu'à la route. Prendre à droite et arrivé à « La Jonchère » prendre à gauche direction Chauvaux, Le Pin. Prendre à gauche « Le Bois Robert, le Breil ». Suivre le balisage jaune. Chemin goudronné. On arrive sur une ferme à traverser pour ensuite prendre le chemin de terre en face. Balisage jaune. Avant la route prendre le chemin à gauche « balisage jaune ». Sortie du chemin continuer tout droit.

**19,2 km.** Laisser à gauche le 1<sup>er</sup> chemin (croix jaune) et prendre le suivant (croix jaune). Ne pas rentrer dans le bois de la Minière. On arrive sur une petite route. Prendre à gauche, ferme « La Pommeraie » à droite. Continuer sur la route et passer devant la ferme « La Freinay ».

**21,0 km.** Arrivé à un croisement, poursuivre tout droit vers la maison « La Sauvagère ». Nouveau croisement, poursuivre droit devant la petite route qui descend.

**21,7 km.** Croisement avec une route plus importante, prendre à droite en direction du petit pont. Arrivé au sommet, nouveau croisement. Prendre la petite route à gauche. (Si l'on continue tout droit on trouve le gîte des Aulnays à 300m sur la gauche). Puis un nouveau croisement avec un calvaire. Continuer tout droit en direction du Château.

**25,4 km.** Avant de rejoindre la route principale, dans le virage, au lieudit « Le Chêne au Martin » prendre à droite le chemin enherbé « Circuit du Moulin » jusqu'au village de Challain La Potherie.

**26,1 km. Château de Challain la Potherie**



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 45 Avenue du 8 Mai 1945 - 49290 Chalonnes-sur-Loire

Tél. 07 71 74 25 88 E-Mail : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)

[www.compostelle-anjou.fr](http://www.compostelle-anjou.fr)



**DESCRIPTIF VARIANTE POUANCE – CLISSON  
CHALLAIN LA POTHERIE - LA CORNUAILLE**

**Challain-La-Potherie.**

Départ place de l'église, prendre rue de la Fontaine, passer devant la fontaine St Ellier et prendre la D73, lavoir à gauche, puis prendre la deuxième rue à gauche, allée des jardins et le chemin dans le prolongement (circuit pédestre du Moulin).

**0,4 km.** Croisement avec une petite route, prendre à droite et après 100 mètres prendre le chemin à gauche (boueux par temps humide).

**4,0 km.** Croisement avec une petite route, prendre à gauche et ensuite reprendre le circuit du Moulin à gauche. Croisement avec une entrée de champ, poursuivre sur le chemin enherbé bordé d'arbres. A la sortie du chemin prendre la route à droite et l'on arrive au « Terre Paudois ». (Le Moulin du Rat est tout proche). Prendre le chemin gauche. Au croisement, laisser le chemin à droite (circuit du moulin) pour s'engager sur le chemin de gauche qui descend jusqu'au carrefour avec une petite route.

**5,7 km.** Prendre la direction de la « Maison Neuve » tout droit. Arrivé à un croisement prendre à droite au bout de 100 m prendre la petite route à gauche. Après 100 mètres, s'engager à droite sur un chemin bordé d'arbres (balisage rouge jusqu'à Vritz). Arrivée à un croisement avec calvaire. Continuer tout droit. Après 500 mètres environ, avant la courbe, prendre le chemin à gauche sur 200 m.

*\*\*Chemin inaccessible pour chevaux (pont de bois). Continuer la route pour rejoindre Vritz*

**7,5 km.** A la sortie du chemin, prendre la petite route à droite et poursuivre en descendant le chemin. Après le passage de la passerelle, continuer à droite en montant le long de la haie bocagère.

**9,2 km.** Croisement avec une petite route, prendre à gauche en direction de Vritz. Carrefour avec la RD163 Attention Danger, prendre la route de gauche, dans le virage en direction de Vritz. Continuer la route jusqu'à l'église. « église accueillante »

**11,7 km. Vritz** Poursuivre par la D 134 en direction de Freigné. A la sortie de Vritz, calvaire à droite et grotte de Lourdes (à 200 mètres). Continuer sur la route, puis traverser la D163 et continuer tout droit, direction Freigné.

**13,1 km** Après 1km, avant le sommet, prendre la route à gauche, après la courbe, direction : « Guinefolle, le Colombier, le Chêne ». Après 200m environ, prendre le chemin à gauche « le PR Bennefraye » balise rouge. C'est le chemin de la « Grée Saint Jacques » et l'entrée dans Candé.

**15,6 km. Candé.** Après un bâtiment industriel, prendre à droite le chemin de Montemprais. Passer sous le pont routier – Rue du lavoir neuf – (à gauche). Continuer en direction de l'église, passage du pont médiéval. Au croisement prendre la rue à gauche.

**16,3 km .** Arrivée sur la place de l'église. Remonter vers le centre de la ville par la rue St Denis – (à droite un gîte privé : Le clos des Guiboulerais) - rue Bourgeoise- (belles maisons)- Arrivé sur une petite place, descendre à droite devant la pharmacie, puis à gauche le passage de la Digue, et à droite Rue de la Terre-Rouge. Traverser le boulevard de l'Erdre en direction du cimetière. Continuer tout droit.

**20,4 km.** Passage devant la chapelle de la Vectoie (16<sup>ème</sup> siècle). Poursuivre par la route jusqu'à un carrefour. (Très belle maison en briques rouges). Continuer en descendant à droite et franchir la grille du parc de la Burelière. (Balisage Jaune). Passer devant le château, sur la gauche, jusqu'au croisement avec une petite route que l'on prend à droite sur 100m et qui monte. Au croisement prendre la petite route à gauche. Après 300m, au sommet s'engager dans le chemin qui descend à droite vers le village de La Cornuaille. (Balisage bleu). S'orienter vers l'église.

**25,8 km. La Cornuaille**



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 45 Avenue du 8 Mai 1945 - 49290 Chalonnnes-sur-Loire

Tél. 06 71 74 25 88 E-Mail : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)

[www.compostelle-anjou.fr](http://www.compostelle-anjou.fr)



## DESCRIPTIF VARIANTE POUANCE – CLISSON LA CORNUAILLE – SAINT FLORENT LE VIEIL – 22 km

**La Cornuaille** – Place de la Mairie – Prendre à droite la rue des □ortensias (en sens interdit), puis à gauche la rue du Commerce. (100 mètres à droite aire de pique-nique et toilettes). Au carrefour prendre la direction de La Chapelle Saint Sauveur. Laisser les chemins à droite et à gauche.

**2,9 km.** Aux Charmerais continuer tout droit et laisser à gauche les □autes Chauvinières. Suivre le balisage jaune. Dans la courbe, prendre la petite route à gauche. Au bout de 150m, prendre le circuit Lasseron sur la droite.

**4,4 km.** Traverser la route pour prendre en face (un peu à droite) une petite route vers l'amelinière et poursuivre par le chemin empierré.

**5,3 km.** Au croisement, prendre à gauche la petite route goudronnée (ne plus suivre le balisage jaune). Carrefour les DELINIERES. Continuer tout droit. Au hameau de la Roirie, poursuivre droit devant, arrivée à La Chapelle Saint Sauveur. Passer devant le Centre pour handicapés et rejoindre le centre du village (épicerie et bar).

**8,6 km. La Chapelle-Saint-Sauveur.** Dans le centre, prendre à droite la D30 vers Varades. Face au calvaire, prendre à gauche la petite route vers l'Epinay.

**10,0 km.** Arrivée à une patte d'oie avec statue de la Vierge. Prendre à gauche, vers La Sorrierie. Après 800, mètres environ, dans la courbe, prendre le chemin en terre à droite bordé d'arbres et continuer tout droit jusqu'au village minier de La Peignerie.

**11,5 km. La Peignerie.** Au carrefour, prendre à droite en direction du Vieux Bray. Passer sous l'autoroute l'Océane. Au croisement continuer tout droit.

**14,0 km.** Traversée de la RN 23. ATTENTION DANGER – Continuer tout droit en direction de Montrelais par la D18a.

**15,4 km. Montrelais.** Arrivée devant la gare SNCF, emprunter le passage souterrain à gauche de la barrière, puis passer devant l'église « église accueillante » riche de ses fresques murales, et de ses vitraux du 15<sup>ème</sup> siècle. Statue de St Roch (sans son bourdon). Quitter l'église en empruntant la rue de l'Abbaye jusqu'à la Loire en traversant la D18.

**16,6 km.** Croisement avec le GR 3 devant une aire naturelle avec tables. Poursuivre à droite en longeant la Loire jusqu'au pont Varades-Saint Florent le Vieil que l'on franchit à gauche au bout de 4,3 km.

**22,0 km Saint-Florent-le-Vieil.- Abbatiale**



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 45 Avenue du 8 Mai 1945 - 49290 Chalonnes-sur-Loire

Tél. 07 71 74 25 88 E-Mail : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)

[www.compostelle-anjou.fr](http://www.compostelle-anjou.fr)



## DESCRIPTIF VARIANTE POUANCE –CLISSON

### SAINT FLORENT-MONTREVAULT- 22 KM – 5h

**SAINT FLORENT** - Départ de l'abbatiale – prendre le chemin qui commence à l'angle Nord-Ouest de la place et qui descend vers la Loire et le GR 3, en direction de N.D. du Marillais. Aussitôt après l'église traverser le pont et prendre le premier chemin à gauche, le Chemin des potiers, qui longe la rivière.

- **3Km500** – Traversée du premier hameau « Les Brosses »- traverser le CD et prendre en face le chemin. A l'entrée du hameau de la Lande Pivin prendre le chemin à gauche, puis à droite au niveau des bâtiments d'élevage, jusqu'à la Croix de Navarre – Frêne taillé en croix –

- **4Km 800**- Devant la croix prendre à gauche le chemin enherbé au milieu des champs jusqu'à la route. Prendre à gauche sur 300 mètres puis la petite route à droite. Poursuivre tout droit par le petit chemin qui rejoint le village de La Chapelle Saint Florent. Remarquer sur votre gauche une margelle de four en pierre, où la messe fut dite clandestinement pendant la Révolution –

- **6Km 300** – Après le passage de la zone 30- Face au n° 23 prendre le petit chemin à gauche, jusqu'au croisement. Prendre à droite en direction du centre, passage piétonnier.

- **6Km 900** – Face au cimetière faire 50 mètres et prendre à gauche le chemin vers la vigne en direction du Moulin de l'Epinay. Contourner la salle de sports par la gauche en direction du Moulin – Aire de pique-nique avec abri et toilettes. Prendre la petite route qui descend à gauche vers Coulaines. En bas, filer tout droit pour traverser le champ (humide), puis remonter à travers bois jusqu'au lieu-dit La Roche. Arrivé à un carrefour prendre à droite une petite route qui monte. A micôte prendre un beau chemin à gauche, jusqu'au croisement avec une petite route –La loge du Couet.

- **11Km 300** – Prendre en face le chemin qui se dirige vers le site de Courossé – (variante possible par le chemin qui descend légèrement à gauche). Atteindre la rivière que l'on traverse par la passerelle et poursuivre par la droite, en longeant la rivière, à travers champs, jusqu'à un croisement avec une petite route que l'on monte à droite jusqu'au croisement avec le CD 201.

- **14 Km** - Prendre à gauche, puis nouveau carrefour, continuer tout droit, en ignorant Botz (à gauche). Au carrefour, après un élevage agricole important, prendre une petite route à droite. Puis au carrefour avec la D134, Calvaire - Poursuivre tout droit, en face saint Rémy en Mauges.

- **15Km800** – Après 50 mètres, prendre la petite route qui descend vers la droite – Laisser La Blinière à gauche – Descendre cette petite route direction Saint Rémy en Mauges et poursuivre jusqu'au Moulin Rochard et continuer par la petite route qui monte jusqu'à la Roche Pinard.

- **17Km800** – Poursuivre par la route jusqu'au lieu-dit Le Chapitre – (option de prendre à gauche un petit chemin qui rejoint l'Evre et le Moulin de Billon soit 1km500 de plus)- Au carrefour, se diriger à droite vers la Chapelle de l'Avoye – et dans la descente prendre :

- **19Km200** - Un petit chemin à gauche vers La Gréfumière, descendre par un chemin creux, traverser le ruisseau de l'Avoye et aller à Grigné. Carrefour de 5 chemins de ferme poursuivre tout droit. Au hameau de Grigné, calvaire en briques rouges, poursuivre tout droit, avant la maison N°9 prendre le chemin qui descend à gauche, passer deux chicanes, (terrain humide), poursuivre par le très beau chemin de Jouselin, qui passe près des piles du viaduc du Petit Anjou. Arrivée sur Montrevault – Croisement CD.

- **22 Km** - Traverser la route –DANGER- prendre en face la rue des Venelles, puis au carrefour descendre à gauche jusqu'au pont médiéval que l'on traverse. Poursuivre en remontant la Côte du Vieux Pont, puis à gauche la ruelle des Remparts. Sur la droite l'église de Montrevault.



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 45 Avenue du 8 Mai 1945 - 49290 Chalonnes-sur-Loire

Tél. 07 71 74 25 88 E-Mail : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)

[www.compostelle-anjou.fr](http://www.compostelle-anjou.fr)



## DESCRIPTIF VARIANTE POUANCE –CLISSON MONTREVAULT-VILLEDIEU LA BLOUERE – 23km – 6h

- **0 Km – Place de l'église de Montrevault** – Descendre à droite de l'église la Côte du Raz Gué. En bas prendre à droite la rue de l'Evre en direction d'une passerelle sur la rivière. Continuer en montant un petit chemin. Passer devant le collège puis prendre à droite entre le collège et la salle de sport, et descendre les marches. Prendre la première rue à gauche qui traverse le lotissement (Rue Julien Rousseau), jusqu'au croisement. (Stop).
- **1km 350** – Traverser et prendre le chemin en face qui descend vers la droite. On longe la rivière en contre-bas, avant d'entrer dans le bois des Noisellettes.
- **3km300** - Sortie du bois, croisement avec une petite route. Prendre à droite et puis 100 mètres plus loin, avant la ferme des Brosses, prendre à gauche et s'engager sur le chemin en sous-bois.
- **4km400** – Croisement avec une petite route, prendre à droite puis à gauche, pour entrer dans la forêt de Leppo. Passage devant le camp romain, puis continuer en prenant le chemin à gauche –la voie romaine- jusqu'au croisement avec...
- **7Km – ...la RD 80** – Traverser la route et suivre tout droit une petite route. Prendre à gauche la direction du Cormier – Nouveau croisement, poursuivre droit devant direction le Petit Cormier, entrée sur un chemin. Arrivée sur un croisement, prendre à droite, le long d'une haie pour rejoindre la ferme de La Guériverière. Croisement avec une petite route que l'on descend vers la gauche vers la ferme de La Breffière.
- **10km400** – Elevage de La Bruffière – prendre la petite route à droite et s'engager à la sortie de la ferme sur un chemin qui part à droite, longer l'étang à droite et remonter à travers champ jusqu'à la ferme de La Grivellière que l'on atteint en prenant à gauche en haut du champ. Traverser le hameau et poursuivre jusqu'au petit chemin qui traverse le ruisseau de l'Aulnay-Barbot. En cas d'inondation, il est possible de monter dans le champ à droite et la passerelle. Environ 100 mètres plus loin remonter le chemin à gauche, emprunter le chemin « passage privé. »
- **13km 500**- Arrivée à un carrefour – transfo EDF – Prendre à droite, passer devant le gîte de Mr et Mme Aubron, puis passer devant le Moulin des Ardennes, en direction du bourg.
- **14km 200 – Gesté** – Au stop prendre à droite la rue du Souvenir vers l'église. Monter le petit chemin entre l'école et le restaurant scolaire. Croisement avec la rue de la Garenne. Prendre à droite puis à gauche pour entrer dans le lotissement par la rue des Menuisiers. poursuivre en prenant l'allée Soeur Anne-Marie à gauche qui longe la Maison de retraite sur la gauche. Au croisement avec une petite route, prendre à gauche puis
- **15km** – A droite, en direction de la ferme de la Mèmerie que l'on contourne par la droite, puis par le petit chemin qui descend à gauche. Au croisement avec une petite route prendre à gauche et 100 mètres plus loin entrer dans le petit bois du Plessis par une allée qui conduit jusqu'au château.
- **17km** – Dos au château, prendre la grande allée, avec le mémorial sur la droite, et prendre le premier chemin à gauche qui descend avant de remonter. Au carrefour, prendre à droite, puis après le franchissement du pont prendre à gauche vers l'étang de la Thévinrière. Longer l'étang par la gauche en direction de l'aire de loisirs et du camping.
- **20km 800** – Franchissement d'une première chicane, continuer en bordure de l'étang jusqu'à la deuxième chicane, avant l'accès à une petite route. (A droite le gîte de la Foye Moreau) - Prendre à gauche en direction de Villedieu. Poursuivre en direction de Villedieu en continuant par une petite route à gauche.
- **22km300- Villedieu-la Blouère**- Salle de sports et stade que l'on contourne par la droite – Arrivée au premier carrefour –stop- Prendre à droite la rue Saint Joseph jusqu'à la Chapelle .
- **23km – Arrivée à la Chapelle Saint Joseph du Chêne** – □aut lieu de pèlerinage - Pour accéder à l'église de la Blouère et aux cénotaphes des Chevaliers de Malte, poursuivre tout droit jusqu'à la rue principale et prendre à gauche. (Environ 2km 500)



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 45 Avenue du 8 Mai 1945 - 49290 Chalonnes-sur-Loire

Tél. 07 71 74 25 88 E-Mail : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)

[www.compostelle-anjou.fr](http://www.compostelle-anjou.fr)



**DESCRIPTIF VARIANTE POUANCE –CLISSON  
VILLE DIEU LA BLOUERE – SAINT GERMAIN S/MOINE -  
MONTFAUCON – MONTIGNE SUR MOINE – 11Km**

- **0Km** – Départ de la chapelle du Chêne Saint Joseph – Prendre tout de suite à droite en direction de « la Grange », en se dirigeant vers le lotissement, par l’allée des Amarantes. A la sortie du lotissement, prendre le chemin en herbe entre deux haies bocagères et d’osiers, à droite de la station de relèvement. Avant le ruisseau, prendre le chemin à gauche et continuer en direction d’un petit bois que l’on contourne jusqu’au croisement avec une petite route, que l’on prend à droite. Passer devant une maison isolée et
- **1km 500** – S’engager dans une large allée en sous bois jusqu’au croisement avec une petite route. Prendre à gauche et poursuivre par une petite route jusqu’à la RD 63.
- **3Km 100** - Au stop, s’engager à droite sur la RD 63, en longeant un bois sur la gauche . Après 500 mètres, prendre la première route à gauche en direction de la ferme « Les Roulettes ». Continuer tout droit.
- **5Km 600** – Passage sous la voie rapide et continuer par la petite route – étang privé à droite – et arrivée à
- **6Km 200** – Saint Germain sur Moine – Au croisement du cimetière, continuer vers le centre ville par la gauche, en direction de l’église. Arrivée sur la place de l’église , descendre vers la rue de la mairie à droite – Aussitôt après la mairie, s’engager à gauche sur le chemin balisé de « Foulques Nerra », en passant devant la Poste (à gauche). Puis s’engager sur un petit chemin avant de traverser une route, pour continuer le chemin en face –(Usine à gauche). Suivre le ruisseau de l’Aigiefou, Arrivée sur une placette et continuer à droite en longeant le ruisseau.
- **8Km 800** – Croisement avec une petite route que l’on prend à gauche. Au premier carrefour, monter à gauche la rue du Bourg □ardi – Devant la maison au N□22 – un petit puits dans le mur de clôture. Traverser la RD 67 pour entrer dans la rue Saint Gilles.
- **9Km** – Arrivée devant la chapelle « Bon Secours » du 17ème siècle –. Descendre la rue à droite jusqu’à la route principale, on aperçoit la chapelle Saint Jean des □II et □III siècles –ancienne église templière – inscrite aux M□. Continuer en descendant la route et prendre à droite la Rue du Souvenir en direction de la Chapelle de la Miséricorde. De là, monter à droite la rue Sainte Catherine pour rejoindre l’église, en passant devant la Motte féodale à droite.
- **11Km** – Place du Général Leclerc – église Saint Jacques – et sa statue inscrite à l’Inventaire -Prieuré -



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 45 Avenue du 8 Mai 1945 - 49290 Chalonnes-sur-Loire

Tél. 07 71 74 25 88 E-Mail : [asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr](mailto:asso-saintjacques@compostelle-anjou.fr)

[www.compostelle-anjou.fr](http://www.compostelle-anjou.fr)



## DESCRIPTIF VARIANTE POUANCE –CLISSON MONTFAUCON – MONTIGNE S/MOINE –ST CRESPIN – CLISSON 17Km – 5H

- **0Km** –Place Maréchal Leclerc - (église saint Jacques) – Prendre la rue René Guillaume Macé – Au carrefour descendre à gauche par la rue des Barons pour rejoindre un petit chemin –la voie romaine- .Plus loin franchissement de deux gués, puis passer devant la « fontaine de l'Eau Rouillée » du VIII<sup>e</sup> siècle.

- **1km** – Après la maison prendre à gauche la venelle aux Loups. On arrive à un croisement. Continuer par la droite en direction du Moulin, que l'on laisse sur la gauche – (Chemin privé). On arrive au croisement avec la route de Saint Crespin.

- **1km 600** – Prendre cette route à droite sur 300 mètres environ, avant de s'engager sur un chemin à gauche – Descendre jusqu'en bas pour remonter le chemin sur la droite.

- **3km** – Après 400 mètres environ, croisement avec une petite route, prendre à gauche en suivant le panneau Saint Crespin – Dans un virage, prendre à gauche et tout de suite à droite un petit chemin. Arrivé à un nouveau croisement. Prendre à gauche la petite route qui descend. Passage devant les maisons et aussitôt après s'engager dans le petit chemin qui descend à gauche – (très humide en hiver) –

- **4km600**- En bas continuer par la droite le chemin qui descend pour longer la rivière de la Moine que l'on suivra jusqu'à Clisson – Chicane – Poursuivre en remontant légèrement entre deux rangées de barbelés – Franchir les barrières et continuer tout droit.

- **5Km 300** – Poursuivre en prenant à gauche, et en longeant la rivière.

- **6Km** – Arrivé au lieu-dit Moulin Gaudin – traversée de route – continuer en face le chemin (balisage bleu)- et passer devant les maisons pour continuer le chemin qui monte. Sur la gauche un mémorial aux Enfants de l'Indre-Au croisement, poursuivre en face. (En prenant à droite il est possible de rejoindre le village de Saint Crespin sur Moine.

- **7Km 100** – Arrivée sur une aire de pique-nique aménagée que l'on contourne par la droite – ou que l'on peut traverser- pour rejoindre le chemin qui longe la rivière sur la gauche.

- **8Km 300** – En longeant la Moine – passage devant des tables de pique-nique – franchir un petit pont et poursuivre à gauche, pour passer devant les Caves de la Moine – Continuer sur le chemin.

- **10Km300** – Arrivé à un carrefour de chemins, prendre le chemin à gauche, en direction de la Pierre de l'Ecuelle.

300 mètres après –(passerelle sur la gauche) – poursuivre tout droit en direction de Clisson en laissant peu après sur la droite la Pierre de l'Ecuelle et sur la gauche un passage à gué sur la rivière.

- **12Km** – Croisement avec une route – prendre à gauche sur 500 mètres – Traverser le hameau de Bournigal –

- **12Km 600** – Aussitôt après la Cave des Cognettes - prendre le chemin des Sauts sur la gauche, pour rejoindre la Moine.

- **14Km** – Le chemin débouche sur des carrés de vignes – prendre le chemin à gauche en direction du viaduc. Environ 400 mètres après, prendre le petit chemin à gauche pour passer sous la route, et continuer en descendant vers la rivière.

- **15Km300** – Arrivée à Clisson –Croisement avec la route de St Crespin – prendre à gauche – et suivre le balisage jaune, en direction de l'église de la Trinité.

- **16Km 300** – Passage devant le cimetière –sur la droite – descendre la rue à gauche – jusqu'à l'église de la Trinité.

**Pour rejoindre le point de départ du chemin vendéen**, suivre le balisage jaune, traverser le pont médiéval, et s'engager sur la gauche, pour rejoindre la Sèvre Nantaise. A droite le château.